

Mémoire

La mémoire est empreinte, trace, témoignage. Elle est partielle et partiale, elle a des composantes physiques et affectives.

La mémoire collective est ce qu'une société veut retenir de son passé, elle est le résultat d'une construction ; elle recoupe les mémoires individuelles, elle ne se confond pas nécessairement avec elles.

La mémoire est *du passé*, «caractère passé, passéité. Pour rester encore un moment dans le langage, il faut souligner deux autres remarquables modes d'expression qui ne relèvent pas de la domination du substantif : ce sont d'abord les adverbes de temps : alors, jadis, autrefois, auparavant, après, avant, etc. ; ils disent les degrés de distance, de profondeur dans le temps, trait qui nous a fait caractériser la mémoire comme gardienne de la distance temporelle, et aussi les relations d'antérieur-postérieur, qui régissent la succession et donc, en combinaison avec les précédentes, l'échelonnement dans la distance, les degrés de la profondeur temporelle. Viennent ensuite les temps verbaux : (...) pensez seulement au jeu combiné de l'imparfait et du passé-simple, en français : il dormait encore lorsque quelqu'un frappa à la porte. Il est à remarquer que c'est au niveau de la phrase, donc de la première unité de discours, et plus encore dans le phrasé du discours, que les divers temps exercent leurs fonctions discriminative et oppositive. En outre, ce sont essentiellement des verbales d'action, d'état de position, que les adverbes de temps et les temps d'action, d'état, de position, que les adverbes de temps les temps verbaux modifient. Je tire de ce rapide parcours dans le lexique et dans la syntaxe du passé une mise en garde contre la tendance, qui est aussi celle du langage, à traiter le passé comme une entité, une localité, où demeureraient les souvenirs oubliés et d'où l'*anamnésis* les extrairait.»

(Extrait de : Paul Ricoeur, «La marque du passé», In : *Revue du Métaphysique et de Morale*, janvier-mars 1998, 1, p. 9).

«Nous parlons du passé à la fois comme ce qui *n'est plus* et comme ce qui *a été*. La première est de tour négatif : ne [...] plus ; la seconde, qui relève de la nomenclature des temps verbaux, est de tour positif : a été.» (*Ibidem*, p. 11).

«Entre le vœu de fidélité de la mémoire et le pacte de vérité en histoire, l'ordre de priorité est indécidable. Seul est habilité à trancher le débat le lecteur et dans le lecteur le citoyen.»

(Extrait de : Paul Ricoeur, cité par François Jequier, «Les mémoires inégales à l'assaut de l'histoire : quels enjeux ? In: *Cahiers de RECITS*. - Belfort : Université de technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM). 2007, no 5, p. 50).

Lieux de mémoire

Sous le titre explicite, *Les lieux de mémoire*, Pierre Nora a cartographié et commenté les lieux de mémoire avec l'aide de plus soixante de collaborateurs parmi lesquels des historiens et des archivistes. Dans cette approche polyphonique, les archives constituent un de ces mémoires plurielles et publiques, dans le dernier et septième livre seulement, le troisième *Des France*, intitulé *De l'archive à l'emblème*.

Est «lieu de mémoire donc», pour *Le Robert*, «toute unité significative d'ordre matériel ou idéal, dont la volonté des hommes, ou le travail du temps, a fait un élément symbolique du patrimoine mémoriel de la communauté». Selon Nora, «les lieux de mémoire ne sont pas *ce* que dont on se souvient, mais *là* où la mémoire travaille ; non la tradition elle-même, mais son laboratoire, [...] mélange donc d'attachement sentimental et de détachement critique.»

Ainsi, *Archives* au sens d'institution de conservation et *archives* au sens de document sont des lieux de mémoire et ont des parentés avec d'autres lieux de mémoire que sont par exemple les musées, les monuments, les commémorations, les fêtes, etc.

«Musées, archives, cimetières et collections, fêtes, anniversaires, traités, procès-verbaux, monuments, sanctuaires, associations, ce sont les buttes témoins d'un autre âge, des illusions d'éternité.

Les lieux de mémoire naissent et vivent du sentiment qu'il n'y a pas de mémoire spontanée, qu'il faut créer des archives, qu'il faut maintenir des anniversaires, organiser des célébrations, prononcer des éloges funèbres, notarié des actes, parce que ces opérations ne sont pas naturelles.»

(Extrait de : *Les lieux de mémoire*, sous la direction de Pierre Nora, t. 1, Paris : Gallimard, pp. 28-29, Quarto).